

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 11 (1923)

Heft: 170

Artikel: Bund schweizerischer Frauenvereine = Alliance nationale de sociétés féminines suisses : XXIIe Assemblée générale annuelle

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-257855>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE

Mouvement Féministe

Paraissant tous les quinze jours le vendredi

ABONNEMENTS

SUISSE..... Fr. 5.—
 ETRANGER... • 6.50
 Le Numéro.... • 0.25

RÉDACTION et ADMINISTRATION

Mlle Emilie GOURD, Pregny (Genève)
 Compte de Chèques I. 943

ANNONCES

12 insert. 25 insert
 La case, Fr. 45.— 80.—
 2 cases, • 80.— 160.—
 La case 1 insertion: 5 Fr.

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

Les abonnements partent de 1^{er} janvier. A partir de juillet, il est délivré des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour le second semestre de l'année en cours.

SOMMAIRE: Alliance nationale de Sociétés féminines suisses. — Finances genevoises et féminisme: E. G. — A propos d'éducation sexuelle (suite): Paulina LUISI. — Où sont les 1588 abonnés? — De ci, de là... — Les femmes et les partis politiques: Anna WICKSELL. — A travers les Sociétés féminines. — En réponse... — *Feuilleton:* La femme mariée peut-elle avoir une carrière? enquête d'un journal américain.

Bund Schweizerischer Frauenvereine
 Alliance Nationale de Sociétés féminines suisses

○○○○

XXII^e Assemblée générale annuelle
 à Winterthour,
 SAMEDI 6 ET DIMANCHE 7 OCTOBRE 1923.

ASSEMBLÉE

Samedi 6 octobre, à 15 h. Salle de l'Hôtel de Ville.

ORDRE DU JOUR;

1. Appel des déléguées.
2. Rapport annuel du Comité.
3. Rapport de la trésorière.
4. Fixation du lieu de la prochaine assemblée.
5. Elections.
6. Revision partielle des statuts.
7. Proposition relative à la création d'organes officiels des publications de l'Alliance.
8. Rapport des Commissions.
 - a) Rapport de la commission d'étude des lois.
 - b) Commission pour l'éducation nationale.
 - c) Commission des assurances. Court rapport sur l'assurance-vieillesse.
9. Divers.

Samedi 6 Octobre, 20 1/2 h.

SOIRÉE FAMILIÈRE au CASINO.
 (Invitation des Sociétés de Winterthour).

Dimanche 7 Octobre, 9 1/2 h. Salle de l'Hôtel de Ville.

RÉUNION PUBLIQUE

Notre attitude en face de la Motion Waldvogel
 Mme Leuch-Reineck.

Discussion.

Dimanche 7 Octobre, 13 heures, au Casino.

DINER EN COMMUN (Cartes à 5 francs)

Lettre d'invitation

Winterthour, Septembre 1923.

MESDAMES ET CHÈRES AMIES,

C'est au nom de la *Frauenzentrale* de Winterthour et des Sociétés alliées que nous avons l'honneur de vous inviter très cordialement à tenir le 6 et 7 octobre votre Assemblée générale dans notre ville.

Il y a 18 ans déjà que Winterthour n'a plus eu le plaisir de vous recevoir. Celles d'entre nous, actives alors déjà, se rappellent avec émotion cette belle réunion et espèrent que l'Assemblée générale de 1923 laissera le même souvenir bienfaisant parce qu'elle aura donné une impulsion nouvelle à notre ardeur et à notre zèle.

Les autorités de notre ville ont mis la plus grande obligeance à nous accorder les salles de l'Hôtel de Ville pour nos séances de travail et de délibération. Par contre, c'est au Casino que les femmes de Winterthour offrent à leurs hôtes une soirée récréative. Le banquet du dimanche sera également servi au Casino.

Les diverses institutions créées par la *Frauenzentrale* (Ecole de ménage, home, crèches) seront ouvertes aux visiteurs, ainsi que l'Exposition de « Nos loisirs » et notre beau Musée de peinture.

Les dames qui seraient encore à Winterthour à la fin de l'après-midi du dimanche voudront bien se rencontrer au Adlergarten, l'hospitalière demeure de Mme Dr Sulzer-Bühler, présidente locale des Amies de la Jeune Fille, qui les convie à prendre une tasse de thé.

Celles qui le désirent trouveront à souper le samedi soir au *Restaurant sans alcool Erlenhof*. — Nous savons toutes les difficultés qu'il y a à recevoir dignement de nombreux hôtes dans une petite ville. D'avance nous demandons l'indulgence des déléguées. — Nos hôtels ne peuvent guère offrir plus de 65 lits. Par contre, de nombreuses maisons particulières se font fête d'offrir l'hospitalité aux déléguées. Prière de bien vouloir s'annoncer avant le 1^{er} octobre tant pour les logements que pour le banquet, à Mme Nügeli-Heimlicher, Trolstr. 28. Les personnes préférant l'hôtel voudront bien s'adresser directement aux maisons indiquées ci-dessous. — Un petit bureau de renseignements sera installé dans la salle d'attente des II^e.

En attendant le plaisir de vous souhaiter la bienvenue à Winterthour, nous vous saluons, Mesdames, très cordialement.

Au nom de la *Frauenzentrale* de Winterthour:

La Présidente, LISA WEBER.

Hôtels recommandés:

„Löwen“	Chambre fr. 4.—	Petit déjeuner fr. 1.50
„Krone“	„ „ 4.—	„ „ „ 1.60
„Ochsen“	„ „ 3.50	„ „ „ 1.60
„Wilden Mann“	„ „ 2.50	„ „ „ 1.30

Chauffage éventuel: 50 c. par personne.

